



Énergie, Mines et Ressources

**Direction des ressources pétrolières et gazières**

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, gouvernement du Yukon

211, rue Main, bureau 300, Whitehorse (Yukon) Y1A 2B2

Tél. : 867-667-3427 • Téléc. : 867-393-6262 • Courriel : [oilandgasdisposition@gov.yk.ca](mailto:oilandgasdisposition@gov.yk.ca)

# AVIS DE MAINLEVÉE TOTALE OU PARTIELLE D'UNE SÛRETÉ

Également disponible en anglais

*This form is available in english*

## A. TITRE D'ALIÉNATION

Remplir un avis pour chaque titre d'aliénation visé par la mainlevée.

Type de titre d'aliénation

Numéro du titre d'aliénation

## B. ENREGISTREMENT

Remplir un avis de mainlevée pour chaque numéro d'enregistrement.

Numéro d'enregistrement de l'avis de sûreté (ou d'un autre avis prévu par la loi) faisant l'objet d'une mainlevée

Mainlevée totale

Mainlevée partielle

## C. PARTIE GARANTIE

Nom complet de la partie garantie

Fonction

Signature de la partie garantie ou de son mandataire

Date (AAAA/MM/JJ)

## D. AVERTISSEMENT

En cas de contradiction ou de divergence entre le présent formulaire ou les lignes directrices, et une disposition de la *Loi sur le pétrole et le gaz* ou de ses règlements d'application, cette dernière a préséance.

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier à la Direction : \_\_\_\_\_ Enregistrement n° : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du chef de division

Reçu le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à (heure) : \_\_\_\_\_  
AAAA MM JJ

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
AAAA MM JJ

Le présent avis prévu par la loi est délivré en conformité avec la *Loi sur le pétrole et le gaz* et le *Règlement sur les titres d'aliénation pétroliers et gaziers*. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.